



Réunion du comité directeur du 06/02/17

Présents :

Frédéric L'Her, Lilian Chacon, Corinne Levêteau, Claudie Geffroy, Anne L'Her, Ludovic Manach, Damien Reunavot.

Excusés :

David Allès, Mickaël André, Pierre Henry, Patrice Le Borgne, Arnaud Le Breton, Erwan Le Gorju.

Ordre du jour

1. Les entraînements
2. Les assurances
3. Les tenues
4. Le stage club-famille



Compte rendu

1. Les entraînements

Natation

A l'occasion des prochaines vacances scolaires, Marie et Adeline envisagent une séance de natation les jeudis. Frédéric L'Her demandera de décaler un peu la séance pour offrir la possibilité d'enchaîner l'entraînement de course à pied et celui de natation.

Quant au potentiel créneau du vendredi matin, l'affaire est entre les mains de Lannion Natation selon le président.

Séances de transition (Ludovic)

Ludovic Manach envisage de mettre en place ce projet de manière effective à partir du mois de mars. L'exercice se ferait une fois par mois ou toutes les 3 semaines, le samedi matin avant l'entraînement de natation.

2. Les assurances (Damien)

Le triathlète et les assurances

Dans le cadre du triathlon en compétition et en entraînement, Damien Reunavot a réalisé un dossier sur les assurances du triathlète, traitant avec précision différents aspects (dégâts matériels, dommages corporels, vol...). Damien met le doigt sur la nécessité d'une bonne assurance individuelle : pour tout accident/incident, c'est d'abord cette dernière qui prend en charge l'indemnisation avant tout recours contre un éventuel responsable. A défaut d'une protection individuelle de qualité, il n'y a pas d'indemnité tant que les procédures n'ont pas abouti. S'il n'y a pas de responsable, ni de garantie individuelle alors il n'y a pas d'indemnisation (à part l'indemnisation des régimes sociaux dans le cadre d'un accident corporel).

Le dossier est riche d'informations et ne peut aucunement définir de généralité sur quelconque situation : à chaque contexte, nouveau cas.

Le dossier sera diffusé aux licenciés de Lannion Triathlon et mis à disposition sur le site (« fiches pratiques »).

Une mention à cocher en rapport avec les assurances sera ajoutée au règlement du club pour les inscriptions dès l'année prochaine.

Le club et les assurances

Véhicules partenaires

Averti par des problèmes déjà rencontrés ou frôlés, le bureau s'interroge sur la protection du club dans des contextes particuliers, notamment dans le cadre des véhicules mis à disposition par les partenaires (Avis, Opel) pour utilisation ou exposition.

Frédéric L'Her et Damien Reunavot rencontreront Opel et Avis pour aborder ce sujet.

Au sujet de la location (Avis, Leclerc) : il faudra souscrire l'option « **rachat de franchise** ». Dans le cas où le véhicule serait loué pour transporter des biens de valeurs (vélos), l'idéal serait de souscrire également à l'option « **protection du contenu du véhicule** ».



Le bénévole et les assurances

Avec un véhicule mis à sa disposition (location ou prêt) : cf. point précédent.

Lors d'un accident avec son propre véhicule, c'est l'assurance du bénévole qui intervient en premier lieu.

Pour tout autre accident concernant un bénévole, la procédure habituelle des assurances sera initiée (indemnisations de l'assurance personnelle avant d'éventuels recours).

3. Les tenues (Lilian)

Parmi les 5 marques étudiées par Lilian (Poli, Noret, Diffusport, Mako, Kiwami), seules deux ont été retenues en considérant le budget alloué, la qualité des produits, les possibilités de réassorts, les devis fournis... : Poli et Noret. Lilian se charge de leur demander des échantillons et des informations nécessaires à l'élaboration des tenues (couleurs, maquettes, temps de fabrication...) pour finalement décider avec quelle marque Lannion Triathlon travaillera.

Grâce à la venue de deux nouveaux partenaires (Giant et Carrosserie Lannion); on peut raisonnablement envisager d'offrir une trifonction et une veste à chaque triathlète.

Considérant les 7 partenaires et sachant qu'il faudra afficher également les logos de Lannion Triathlon, de la marque sélectionnée ainsi que celui de la ville de Lannion, seuls les partenaires offrant 1000€ et plus seront présents sur la veste et sur la trifonction. Quant aux autres partenaires, ils verront leur logo uniquement sur la veste.

4. Le stage club-famille (Anne)

Malgré les annonces faites par mail, les inscriptions peinent à décoller. Or, la réservation faite pour une quarantaine de personnes n'est pas modifiable (contrairement aux sites des années précédentes).

En plus des relances par mail d'Anne, il est suggéré aux membres du bureau d'en parler lors des entraînements.

Corinne Levêteau